

LOCATIONS de MOBIL-HOMES COMMUNAUX du 12 avril au 28 septembre 2014

- 1) **Situation géographique du camping** : situé à 400 mètres de la mer, dans un environnement exceptionnel, en bordure de dunes (site classé)



camping

Annoville se situe entre Coutances (15 km) et Granville (18 km) Le Bourg à 2 km vous propose une épicerie – boucherie, un boulanger. La commune est desservie pour les transports Manéo. (Horaires à l'accueil du camping)

- 2) **Description des hébergements** : Mobil Homes

| CHAUSEY | AURIGNY | SERCQ | JERSEY | GUERNESEY |
|--|--|--|--|--|
| Surface : 24 m2 | Surface : 24 m2 | Surface : 24 m2 | Surface : 32 m2 | Surface : 32m2 |
| Ancienneté : 4 ans | Ancienneté : 5 ans | Ancienneté : 5 ans | Ancienneté : 11 ans | Ancienneté : 11 ans |
| Capacité max : 4+2 | Capacité max : 4+2 | Capacité max : 4+2 | Capacité max : 6 + 2 | Capacité max : 6 + 2 |
| Hébergements non prévus pour personnes à mobilité réduite | | | | |
| Chambre 1 : 1 lit 140x190 Chambre 2 : 2 lits 80x190 (non superposés) | Chambre 1 : 1 lit 140x190 Chambre 2 : 2 lits 80x190 (non superposés) | Chambre 1 : 1 lit 140x190 Chambre 2 : 2 lits 80x190 (non superposés) | Chambre 1 : 1 lit 140x190 Chambre 2 : 2 lits 80x190 (non superposés) Chambre 3 : 2 lits 80x190 (Superposés) | Chambre 1 : 1 lit 140x190 Chambre 2 : 2 lits 80x190 (non superposés) Chambre 3 : 2 lits 80x190 (Superposés) |
| Oreillers – Couvertures – Alèses fournis | | | | |
| Coin cuisine : micro-onde Réfrigérateur-table de cuisson 4 feux – gaz | Coin cuisine : micro-onde Réfrigérateur –table de cuisson 4 feux – gaz | Coin cuisine : micro-onde Réfrigérateur-table de cuisson 4 feux – gaz | Coin cuisine : micro-onde Réfrigérateur – Gazinière Gaz – 4 feux – grill – four | Coin cuisine : micro-onde Réfrigérateur- Gazinière Gaz –4 feux – grill – four |
| Vaisselle et ustensiles de cuisine pour 6 personnes | | | Vaisselle et ustensiles de cuisine pour 8 pers. | |
| Sanitaires : douche – lavabo – WC séparé | Sanitaires : douche – lavabo – WC séparé VMC | | 2 salles de bain : douche – lavabo – WC (non séparé) | |
| convecteur électrique dans l'espace vie | | | Convecteur électrique dans l'espace vie | |
| Table forestière en bois – barbecue en dur – parasol – | | | | |
| Les animaux ne sont pas admis dans les Mobil Homes – Pas d'Accès WIFI – Interdiction de Fumer | | | | |

- 3) **TARIFS :**

| CHAUSEY | AURIGNY | SERCQ | JERSEY | GUERNESEY |
|--|---------|-------|---|-----------|
| Basse saison : 257,85 € la semaine Haute saison : 411,21 € la semaine *Nuitée en Basse saison : 46,27 € *Nuitée en Haute saison : 59,63 € **Week-end en Basse saison : 82,25 € | | | Basse saison: 287,85 € la semaine Haute saison: 462,62 € la semaine *Nuitée en Basse saison : 56,54 € *Nuitée en Haute saison : 66,82 € **Week-end en Basse saison : 102,85 € | |

Ces tarifs ne comprennent pas les taxes de séjour et départementale : 0.20 € + 0,02 € par jour et par personne à partir de 13 ans, du 15 Mai au 15 Septembre
Ils comprennent les consommations d'eau, d'électricité et de gaz. L'accès aux équipements du camping (du 14 Juin au 31 Août 2014) et l'emplacement d'un seul véhicule par location.

Basse saison : du 14 Juin au 11 juillet, et du 24 Août au 28 septembre 2014

Haute saison : du 12 juillet au 23 août 2014

***Nuitée : arrivée 16 h, départ lendemain 10 h -** Week-end : arrivée 10 h, départ lendemain 18 h**

4) **Conditions générales de location** : Il est convenu et arrêté que le client accepte les conditions de réservation et les tarifs. Il s'engage de ce fait à respecter les conditions suivantes :

- **Toute réservation est nominative**, et ne peut en aucun cas être cédée.
- **La réservation ne sera prise en compte qu'après la signature du contrat, le versement de l'acompte, la réception de la confirmation de réservation envoyée par le camping.** Celle - ci devra être présentée lors de votre arrivée.
- En l'absence de message du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, **le Mobil Home devient disponible 24 heures après la date prévue de son arrivée**, mentionnée sur le contrat de réservation. Les messages téléphoniques devront être obligatoirement confirmés par écrit
- **Le montant du séjour est intégralement payable :**

Le jour de l'arrivée (locations hors saison) chèque bancaire, ou chèques vacances uniquement

La veille du départ (pendant l'ouverture du camping) chèque bancaire, carte bancaire, espèces, chèques vacances

Aucune réduction ne sera accordée pour une arrivée retardée ou un retard anticipé par rapport aux dates de réservation. Nos tarifs comprennent : la location du Mobil-Home, la vaisselle, la consommation de gaz, d'électricité, la literie (couverture, oreillers, protège matelas, à l'exception des draps) le salon de jardin, le parasol et le barbecue. **Les taxes de séjour, et départementale sont en supplément (du 15 MAI au 15 SEPTEMBRE : 0,22 € par jour, par personne au dessus de 13 ans)**

- **En cas d'annulation, l'acompte ne sera pas remboursé** au locataire sauf sous certaines conditions (décès dans la famille, maladie grave demandant des soins à domicile, hospitalisation) et après avoir reçu les pièces justificatives.
- **Le Mobil-Home est loué à la semaine à partir du samedi à 16 h au samedi à 10 h.** La durée peut être adaptée à la demande en Avril, Mai, Juin, Septembre. Tout retard, même justifié, ne pourra entraîner de remise particulière sur les tarifs.
- **Un dépôt de garantie de 100 € sera versé par le client le jour de son arrivée.** Celui-ci sera restitué après un inventaire effectué le jour du départ et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état des lieux initial. A défaut de conformité, ce dépôt de garantie sera conservé par le camping.

- **Il appartient au client de s'assurer.** Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, ou cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client
- **Les animaux sont interdits dans le Mobil-Home, merci de votre compréhension.**
- **Pendant la saison, tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping municipal « Les Peupliers » d'Annoville (affiché à l'entrée du camping, et disponible à l'accueil)**

Mobil-Homes 6 personnes

Mobil- homes 4 personnes



POUR JERSEY et GUERNESEY

Un seul véhicule par emplacement est habilité à se stationner sur les parcelles. Tout autre véhicule devra se garer sur l'aire naturelle (à droite) à l'entrée du camping. Une barrière automatisée régule les entrées et les sorties. Elle est fermée de 22 heures à 7 heures du matin . A votre arrivée, un badge vous sera remis (caution 40 euros) Ce badge sera restitué au camping à votre départ